



FOOT LYON RHÔNE

PV 369 DU JEUDI 4 JANVIER 2018

COMMISSION DE DELEGATIONS

Tél 04 72 76 01 10

delegation@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 2 janvier 2018

Président : PORTEJOIE GILLES - **Secrétaire :** MARET CHRISTEL - **Membre :** DUBOURG CHRISTIAN

Gilles PORTEJOIE, et les membres de la commission vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018 remplie de joies personnelles et de satisfactions sportives, ainsi qu'une bonne santé

CONVOCATION

Mrs LES DELEGUES : Vous êtes convoqués le samedi 20/01/2018 à 8h30 au DISTRICT DE LYON ET DU RHONE. Votre présence est obligatoire, aucune ABSENCE ne sera acceptée.

La commission des délégations vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année

INFORMATION IMPORTANTE

Il est rappelé aux clubs d'utiliser la demande de délégués à télécharger sur le site du District, rubrique Délégations et de respecter le délai de 2 semaines avant la rencontre. A défaut, vos demandes ne seront pas prises en compte !

A tous les clubs : en cas de match reporté, annulé, ou de changement d'horaire ou de lieu, vous DEVEZ impérativement prévenir le délégué désigné (se reporter à la liste des délégués, consultable dans la rubrique commission délégation, à droite).

RAPPEL : les frais des délégations ci-après sont imputés aux deux clubs, sauf indication contraire.

- Madame et Messieurs les délégués, nous vous rappelons qu'en cas de convocation par les diverses instances soit du District de Lyon et du Rhône, soit par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, et, EN CAS D'INDISPONIBILITE, merci de bien vouloir fournir un justificatif d'absence, aux instances concernées.

- Madame et Messieurs les délégués, en cas d'indisponibilité, merci d'utiliser le formulaire téléchargeable sur mon compte FFF et de l'envoyer à la commission délégations, **15 jours auparavant.**

- Les rapports doivent **OBLIGATOIREMENT** être sur la boîte mail de la délégation pour **le lundi avant 14h00** (delegation@lyon-rhone.fff.fr)

GRIGNY FC / VILLEFRANCH FC 2 : DUBOURG CHRISTIAN

MENIVAL FC / O. ST GENIS LAVAL : CANNAUX FRANCK

U.S.M PIERRE BENITE / O.DE BELLEROCHÉ: LARIBI HADI

A.S ST JEAN VILLEURB 1 / LYON FOOTBALL FC : KEROUANI HOCINE

A.S. VILLEFONTAINE / BRON GRAND LYON : VERRIER DENIS

ODENAS CHARENTAY SLA / A.S BELLECOUR PERRA : URBANO J-MARC

F.C FRANC LYONNAIS / FC BORD DE SAONE : PORTEJOIE GILLES

G.S CHASSE / CHAPONNAY MAR : BENDJEDDOU MOURAD

VAL LYONNAIS / LYON DUCHERE 2 : MARET CHRISTEL

ENT.S.ST PRIEST/ VAULX EN V FC2 : MAMMERI YOUSSEF

CHASSIEUDEDECINES F.C : FC LIMONEST 2 : VASSIER GEORGES

USEL FOOT / MDA FOOT 2 : VOLLAND DAVID

TRINITE LYON / A.S MONTCHAT LYON: ROMDHANA JELLOUL

FC RIVE DROITE / NEUVILLE S/S : HAMADOU AMAR